

**AVIS**  
**URBANISME**

L'Administration communale fait savoir que M. et Mme L. Roszak-Bartosik demeurant à 4800 à Verviers, ruelle Rando 1, ont introduit une demande de permis d'urbanisme ayant trait à une parcelle sise Hameau de Husquet 52 à 4820 Dison, cadastrée section B n°64 M.

Le projet a pour objet la construction d'un immeuble de 4 logements et présente les caractéristiques suivantes : *la construction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à 15 mètres et dépasse de plus de 4 mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës.*

L'enquête est réalisée en application de l'article 330, 2° du CWATUP.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal du 21/02/2017 au 07/03/2017 par courrier à l'Administration communale de Dison, rue Albert 1<sup>er</sup> 66 à 4820 Dison, par télécopie au 087/34.15.87 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@dison.be](mailto:urbanisme@dison.be).

A peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie doivent être datés et signés ; les envois par courrier électronique doivent être identifiés et datés.

Les réclamations et observations orales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 07/03/2017 de 10h00 à 10h30 à l'Administration communale de Dison (Service de l'urbanisme).

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale – Service de l'urbanisme - bureau n°7 – du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Des explications techniques peuvent être fournies les mardis de 9 à 12 heures ou sur rendez-vous à solliciter auprès du Service de l'urbanisme vingt-quatre heures à l'avance au plus tard (☎ : 087/39.33.96-97-98).

Une réunion accessible au public sera organisée le 03/03/2017 de 10h00 à 10h30 dans la salle du Conseil communal, rue Albert 1<sup>er</sup>, 66 à Dison.

A Dison, le 13 février 2017.

La Directrice générale,

M. RIGAUX

Par Ordonnance :



Le Bourgmestre,

Y. YLIEFF